

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1302 Découvrir le jeune apprenant			
Ancien Code	PERN1B32JEUNA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ESB1320		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (faytm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Johan VANOUTRIVE (vanoutrivej@helha.be) Céline VANDER MEULEN (vandermeulenc@helha.be) HELHa Loverval Patricia SOWULA (sowulap@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à offrir au futur enseignant une vision à la fois générale et spécifique du développement de l'apprenant.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

- identifier les besoins de l'apprenant dans le milieu scolaire (aspects cognitifs, sociaux, émotionnels, moteurs et motivationnels) ;
- évaluer dans quelle mesure des choix pédagogiques et postures adultes sont en adéquation avec le niveau de développement de l'élève et ses besoins.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN1B32JEUNAA Découvrir le jeune apprenant 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN1B32JEUNAA Découvrir le jeune apprenant 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Découvrir le jeune apprenant			
Ancien Code	22_PERN1B32JEUNAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZESB1321		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Johan VANOUTRIVE (vanoutrivej@helha.be) Céline VANDER MEULEN (vandermeulenc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à offrir au futur enseignant une vision à la fois générale et spécifique du développement de l'apprenant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de / d' :

- identifier les besoins de l'apprenant dans le milieu scolaire (aspects cognitifs, sociaux, émotionnels, moteurs et motivationnels).
- évaluer dans quelle mesure des choix pédagogiques et postures adultes sont en adéquation avec le niveau de développement de l'élève et ses besoins.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage vise à explorer les contenus suivants :

- Les besoins fondamentaux de l'enfant et de l'adolescent, en lien avec les dynamiques motivationnelles et émotionnelles qui influencent leur développement et leur engagement.
- Les différentes dimensions du développement de l'adolescent, notamment : les fonctions exécutives, le développement cognitif, le développement socio-affectif, le développement moteur, les différences inter et intra-individuelles, les transformations physiques liées à la puberté, l'évolution de la pensée morale, la construction de la sexualité, l'estime de soi, les relations avec les parents et les pairs, les conduites à risques, les enjeux liés à la scolarité.
- Une mise en perspective des différences inter et intra-individuelles dans le développement de l'enfant est proposée, en les articulant avec les courants pédagogiques contemporains et les apports des neurosciences.

Démarches d'apprentissage

À côté d'exposés magistraux, la réflexion et le travail en groupe seront largement pratiqués en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques liées à la recherche en sciences humaines.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de questions-réponses sera prévue avant la session d'examens.

Sources et références

- Bee, H. L., Gosselin, F., & Gileau, F. (1997). Psychologie du développement: Les âges de la vie. De Boeck Université.
- Berger, K. S. (2022). Psychologie du développement (S. Bureau, Trad.; A. Boulard & M. Born, Adapt.; 2e éd., adaptation européenne). De Boeck Supérieur. (Collection Ouvertures Psychologiques)
- Cannard, C. (2019). Le développement de l'adolescent : L'adolescent à la recherche de son identité. De Boeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports seront disponibles sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve où sont testées les connaissances de l'étudiant, ses capacités à les illustrer et à les appliquer. L'évaluation certificative se fera uniquement via un examen écrit qui portera sur l'ensemble des concepts et connaissances vus lors des séances de cours (100% de la note).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).